

**FRANCE
SERVICES**

GUIDE des PARTENAIRES

Une structure
au service
des citoyens
et des entreprises
2021



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



SOMMAIRE

Les partenaires ÉCONOMIE

Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Montpellier / p.4

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault – Service reprise transmission/ p.5

Initiative Centre Hérault / p.6

Chambre d'Agriculture / p.7-8

Centre de gestion – CER FRANCE / p.9

Syndicat du contrôle de performance - SCP / p.10

SAFER / p.11

Point accueil installation et Appui juridique / p.12

MSA / p.13

BGE - Boutique de Gestion / p.14

ARIAC / p.15

Context'Art / p. 16

AIRDIE et ACCA-AAC / p. 17

Les partenaires EMPLOI-FORMATION- INSERTION

Pôle Emploi / p.19

Cap emploi / p.20

Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail / p.21

Point Information Conseil VAE—Conseil Régional / p.22

Mission Locale Jeunes / p.23

ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique) / p.24

APSH (Association pour Personnes en Situation de Handicap) Club

Motiv'Action / p.25

CROP (Centre de rééducation de l'Ouïe et de la Parole) Paul BOUVIER / p.26

Groupement d'employeurs partagé (GEEP)/ p.27

Le Lieu d'Accès Multimédia et Accueil Numérique / p.28

Les partenaires ACCÈS AUX DROITS

Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) / p.30

Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes -CLLAJ / p.31

Association des Paralysés de France/ p.32

Permanence Urbanis Défi Travaux, Opérations façades et Guichet Unique

Rénovation Énergétique / p.33

Confédération Nationale du Logement / p.34

France Services

Communauté de Communes Lodévois & Larzac

1 place Francis Morand - 34700 Lodève

Tel. 04 11 95 01 40

Accueil

Du lundi au jeudi 8h30 – 12h / 13h30 – 17h30

Vendredi 8h30 – 12h / 13h30 – 17h00



**France
services**

Liberté
Égalité
Fraternité



Les PARTENAIRES ÉCONOMIE



Public /

Porteurs de projets et entreprises.

La Chambre de Commerce et d'Industrie est un établissement public qui représente, auprès des pouvoirs publics, les intérêts commerciaux et industriels de sa circonscription.

Missions /

- ◆ **Accueil personnalisé et entretien découverte** des créateurs/repreneurs d'entreprises
- ◆ **Labellisation** dispositifs Entreprendre en France, Visa Région
- ◆ **Entretien Formalités au CFE** : Formalités de création-reprise d'entreprise. Le CFE accueille pour toutes les demandes d'autorisations administratives liées au « Guichet Unique ». Accompagnement CFE personnalisé avec « Service Plus » participation 70 €.
- ◆ **Suivi-post création individualisé** : Bilans réguliers suivant le dispositif d'accompagnement
- ◆ Aide au montage des dossiers de financements

CONTACTS

04 99 51 54 00 / www.herault.cci.fr / M. Nicolas HERRERA

Permanences sur rendez-vous 1 jour par mois (1^{er} lundi du mois)

HORAIRE

Le 1^{er} lundi du mois de 9h à 12h et de 13h30 à 17h



CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

Public /

Porteurs de projets et entreprises.

Missions /

Accompagnement des créateurs-repreneurs d'entreprise

Co-construction d'un dossier de présentation du projet et d'un prévisionnel d'activité permettant d'analyser la viabilité du projet dans ses différentes dimensions (statut juridique, stratégie commerciale, rentabilité, faisabilité). Ce dossier est un support indispensable pour solliciter des financements bancaires et aides directes.

Formations au management d'entreprise

Plus de 80 modules de formation pour s'initier ou se perfectionner dans les différents domaines qui font la réussite de l'entreprise (gestion, commercial, stratégie web, organisation administrative...)

Accompagnement personnalisé pour sécuriser le démarrage de l'entreprise

Conseils sur mesure durant les trois premières années d'activité

Transition numérique

Des conseils d'experts pour mettre en place ou conforter vos outils numériques (création et audit de site internet, présence sur les réseaux sociaux, RGPD...)

Pass Conseil Ressources Humaines

Nos conseillers vous aident à diagnostiquer votre organisation pour améliorer vos performances en matière de recrutement, gestion du temps, organisation du travail...

Développement durable

Obtenez le label ECO DEFIS ou REPAR'ACTEURS pour valoriser auprès de vos clients vos actions en matière de protection de l'environnement, et de réduction des déchets.

Transmission de votre entreprise

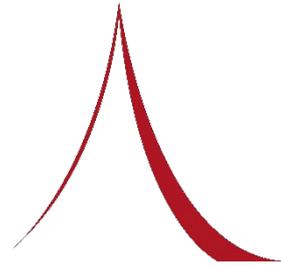
Une assistance de nos conseillers pour réaliser un diagnostic de votre entreprise, une évaluation de sa valeur, une mise en vente sur des supports dédiés.

Recherche de financements

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault vous informe des possibilités d'aides financières, vérifie votre éligibilité et vous aide à formaliser votre dossier de demande.

Centre de Formalités des Entreprises

Le CFE de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault vous permet d'effectuer vos démarches d'immatriculation, modification ou radiation de votre entreprise artisanale au Répertoire des Métiers.



La Chambre de Métiers et de l'Artisanat a pour vocation de représenter les intérêts généraux de l'artisanat auprès des pouvoirs publics. Elle participe à la formation des chefs d'entreprises, au développement de l'apprentissage, au suivi des créateurs et des entreprises en développement.

CONTACTS

Tel : 04 67 88 90 80 / Site Web : www.cma-herault.fr

Chargée de développement économique - Jane Palier : j.palier@cma-herault.fr

Conseillère transmission reprise d'entreprise - Sandrine MALVALDI : s.malvaldi@cma-herault.fr

HORAIRES

UNIQUEMENT SUR RDV > Le lundi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h



INITIATIVE CENTRE HÉRAULT

Public /

Porteurs de projets de création ou reprise d'entreprise.

Missions /

- ◆ Accorder des prêts d'honneur à taux zéro, afin de renforcer les fonds propres du dirigeant et de favoriser l'obtention de prêts bancaires
- ◆ Accompagner les chefs d'entreprise, ante et post-crédation
- ◆ Suivre les projets pendant toute la durée de remboursement du prêt (mise en place de tableaux de bord trimestriels, entretiens, etc.) et de parrainer les entreprises.

Prêt d'Honneur T0 % :

Prêt personnel à apporter en fonds propres, à taux zéro, sans caution ni garantie personnelle, d'un montant compris entre 1 000 € et 23 000 €. Intervention au démarrage, et en développement dans les 6 premières années.

Prêt d'Honneur T0% Transmission (reprise) qui double le prêt d'honneur local.

Partenaire BPI : instruction des Prêts Création d'Entreprise – transmis aux banques.

Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes : garantie du prêt bancaire à partir de 5 000 €



La plateforme d'Initiative Centre Hérault propose des prêts d'honneur aux porteurs de projet de création ou reprise d'entreprise et un accompagnement individualisé

CONTACTS

Tel : 04 99 51 53 54 / mail : f.jeanjean@initiativecoeurdherault.fr

Site internet centreheraultinitiative@voila.fr

Directrice Fanny Jeanjean

HORAIRES

UNIQUEMENT SUR RDV > 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois de 9h à 12h30



La **Chambre d'agriculture de l'Hérault** est un **Établissement Public à caractère administratif**, institution aux **compétences multiples**.

Elle est à la fois **établissement consulaire** et **organisme de services en direction des entreprises, des filières et des territoires**.

Public /

Porteurs de projets et entreprises.

Missions /

Concernant ses missions consulaires, la Chambre d'agriculture de l'Hérault accompagne par secteur et par filière les agriculteurs du département. Elle est également sollicitée par les pouvoirs publics dès que l'agriculture est concernée par une décision ou un projet. De par la diversité de sa composition et sa représentativité professionnelle, la Chambre d'agriculture de l'Hérault est un lieu de concertation entre les différents organismes agricoles ; elle joue un rôle de médiation et de proposition.

La Chambre d'agriculture de l'Hérault en tant qu'établissement de proximité regroupe des compétences pluridisciplinaires en termes d'intervention et de service. Elle les propose tant au service des agriculteurs et des structures économiques que des collectivités locales. Elle intervient dans les différents domaines de l'accompagnement technique, économique, environnemental des projets individuels et collectifs, en adéquation avec les enjeux des territoires.

Mission de développement local territoire Lodévois-Larzac

> Accompagnement des projets d'exploitation :

- Installations, développement, diversification des activités : Diagnostic, conseil technique-économique-administratif, élaboration des dossiers de demandes de subvention
- Apport d'un appui technique-économique-administratif aux exploitants du secteur Lodévois et Larzac

> Accompagnement des projets collectifs et de territoires

- Favoriser l'émergence des projets locaux et renforcer le partenariat avec les autres acteurs du territoire du Lodévois et Larzac
- Accompagnement des projets collectifs agricoles et de filières (CUMA, point de vente collectif,...) du secteur du Lodévois et Larzac
- Suivi et participation aux actions de développement local et territorial du secteur du Lodévois et Larzac liées aux enjeux agricoles (Terra-Rural, démarche circuits courts et approvisionnements collectifs, Communautés de Communes, ACM, Pays,...)

CONTACTS

Conseiller « Montagne-élevage » / UNIQUEMENT SUR RDV

Responsable de l'antenne – Jean-Christophe PETIT – 06 18 36 81 93 – petit@herault.chambagri.fr



Suite

Accompagnement « Fromager »

Public / Porteurs de projets, fromagers fermiers et artisans de la région LR ; toutes espèces laitières (chèvre, brebis, vache)

Missions /

- ◆ - Conseil et accompagnement en fromagerie : plans de fromagerie, mise en place des fabrications, diversification, appui réglementaire / sanitaire, appui technique pour le compte de l'AOP Pélardon
- ◆ - Animation de la filière caprine régionale
- ◆ - Animation du groupe « Lait cru Occitanie »
- ◆ - Participation à des projets nationaux de recherche appliquée
- ◆ - Contrôle Optitraite des installations de traite
- ◆ - Interventions en formation pour différentes structures (CA, CFPPA Florac ...) en région et hors région
- ◆ - Promotion des produits laitiers (Concours Régional des Fromages Sud de France ; Concours Prom'Aude..)

Accompagnement « Pastoralisme »

Public / Agriculteurs en création ou développement

Missions /

Le service pastoralisme est l'outil de recherche et développement sur la valorisation des ressources pastorales et fourragères des territoires d'élevage, la diversification et les références sur les systèmes de production.

- ◆ - Expertise pastorale, agro-environnementale et en aménagement des territoires
- ◆ - Élaboration de références pastorales
- ◆ - Approche systémique des stratégies d'alimentation des troupeaux
- ◆ - Ingénierie territoriale spécialisée en agropastoralisme
- ◆ - Suivi des thématiques Agri-environnement et ICHN (Indemnité Compensatoire Handicap Naturel)
- ◆ - Contribution, au niveau régional et national, à la défense des intérêts et des spécificités de l'élevage méditerranéen.



La Chambre Régionale d'Agriculture Occitanie résulte de la fusion des deux chambres régionales préexistantes

CONTACTS

Conseiller « Fromager » / 04 99 51 53 54 **UNIQUEMENT SUR RDV LE LUNDI DE 9H à 12H**

Julie BARRAL - 06 27 63 27 83 – barral@herault.chambagri.fr

Conseiller « Agro-pastoralisme » / 04 99 51 53 54 **UNIQUEMENT SUR RDV LE LUNDI DE 9H à 12H**

Sylvain MICOLA – 06 08 33 92 30 6 sylvain.micola@occitanie.chambagri.fr

**Public /**

Agriculteurs en création ou développement

Missions /

Du bilan comptable à la gestion des paies, en passant par la prévoyance ou le conseil juridique, les conseillers du CER FRANCE guident les agriculteurs dans leurs initiatives et accompagnent leurs démarches.

A chaque étape clé de leur vie personnelle et professionnelle, les collaborateurs CER FRANCE apportent leur expertise et leur conseil dans de multiples domaines

- ◆ Juridique, Fiscal, Social
- ◆ Patrimoine
- ◆ Économique
- ◆ Marketing, Commercial, Communication
- ◆ Stratégie
- ◆ Gestion des Ressources Humaines
- ◆ Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement

**CONTACTS**

04 67 88 41 41

Sylviane Gomez -Comptable – sgomez@midimed.cerfrance.fr

Portable : 06 31 80 31 86

HORAIRES

UNIQUEMENT SUR RDV > Le lundi de 8h à 12h et de 14h à 18h

SYNDICAT DE CONTRÔLE DE PERFORMANCE

Public /
Agriculteurs.

UNOTEC

- ◆ L' **UNOTEC** est une association loi 1901 administrée par la Chambre Régionale d'Agriculture par la coopérative Ovitest. Plus de **700 éleveurs et plus de 40 techniciens spécialisés** ovins (lait, viande) sont au service de votre production. Il participe à la recherche d'une meilleure efficacité technico-économique des différents ateliers de production (maîtrise de l'autonomie alimentaire, de la reproduction, ...)



CONTACTS

UNOTEC 04 11 95 03 17
Technicien « Ovin- bovin Viande » - Laurent Nouvel
HORAIRES
UNIQUEMENT SUR RDV



Les SAFER ont pour mission de traiter les aspects fonciers de la politique d'aménagement et de développement rural, de dynamiser l'agriculture et la forêt, d'accompagner les collectivités locales dans leurs projets fonciers, de protéger l'environnement

Public /

Entreprises artisanales en création ou développement

Missions /

Agissent sur les structures foncières (parcelles et exploitations) pour **installer ou maintenir des exploitants, les conforter** par l'agrandissement mesuré de leur exploitation ou l'amélioration de la répartition parcellaire

- ◆ Concourent à la préservation de l'environnement
- ◆ Assurent la transparence du marché foncier rural
- ◆ Réalisent pour le compte de tiers des **études et des travaux d'aménagement foncier ou de mise en valeur** sur des biens lui appartenant ou mis à disposition
- ◆ Procèdent à l'**attribution par cession ou par substitution de biens** à des propriétaires ou des exploitants et/ou à des personnes physiques ou morales

dans le cadre de projets ruraux (article L111-2 du code rural) ou en cas de réorientation des biens vers une autre utilisation qu'agricole, ou en vue de la protection de l'environnement et de la mise en valeur du patrimoine naturel et des paysages.

La Safer **revend des biens agricoles et ruraux à des acquéreurs publics ou privés**, qui sont choisis pas ses instances. Leurs projets concourent à la mise en œuvre des politiques d'aménagement durable du territoire.

La Safer **accompagne les élus dans une meilleure gestion foncière de leur territoire**. Elle peut apporter son concours technique dans la mise en œuvre des politiques publiques des collectivités.

CONTACTS

04 67 07 10 93 fmayran@saferlr.fr / www.saferlr.com
Conseiller foncier « Montagne Hérault » - Florent MAYRAN

HORAIRES

UNIQUEMENT LE 1er LUNDI de chaque mois de 9h à 12h



Le POINT ACCUEIL INSTALLATION AGRICOLE

Assuré par les Jeunes Agriculteurs de l'Hérault, par labellisation préfectorale.

Le PAI assure le primo-accueil des porteurs de projets agricoles : description des démarches à l'installation, des aides financières et conseil.

Il gère le suivi des dossiers de demande d'aides financières et organise des stages et des formations préparatoires à l'installation.

CONTACTS

04 67 67 95 98

Conseiller – Guilhem Vrécord-Mitell

HORAIRES

UNIQUEMENT SUR RDV > De 14h à 17h, 1 jeudi tous les deux mois

APPUI JURIDIQUE

Permanences offrant un conseil en :

- ◆ Droit rural et général
- ◆ Droit social
- ◆ Droit des sociétés et fiscalité

CONTACTS

HORAIRES

Permanence fluctuante > planning accessible uniquement sur <http://www.herault.chambagri.fr/> gérer mon exploitation



Mutuelle Sociale Agricole



La Mutualité Sociale Agricole (MSA) est la sécurité sociale des exploitants agricoles, de leurs ayants droit et de leurs salariés. Elle collecte, gère et verse leurs prestations sociales. Elle couvre également les risques liés à l'activité agricole et propose un service de médecine du travail. Elle fonctionne par guichet unique présent dans chaque département.

Public /

Salariés agricoles, porteurs de projets agricoles, exploitants agricoles

Missions /

Le rôle de la Mutualité Sociale Agricole (MSA)

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) est la sécurité sociale des exploitants agricoles. Elle est une organisation mutualiste chargée de collecter, de gérer et de verser les prestations sociales de ses adhérents. Elle couvre également les risques liés à l'activité agricole (destruction des récoltes, perte du bétail...).

Les exploitants d'une activité agricole sont définis dans l'article L722-1 du Code rural et de la pêche maritime.

Ils représentent essentiellement les activités suivantes :

- ◆ la culture
- ◆ l'élevage
- ◆ la pêche
- ◆ les travaux forestiers

Ils sont affiliés de manière obligatoire à la Mutualité Sociale Agricole, tout comme leurs ayants droit, leur conjoint collaborateur et leurs salariés.

CONTACTS

Accueil téléphonique MSA Antenne de Clermont l'Hérault,
Rue Jean MOULIN
Tel : 04 99 58 30 00 /
Accueil portail MSAP



Public /

Porteurs de projet souhaitant démarrer avec un statut salarié

Missions /

Objectifs : informations globales sur la création d'entreprise, clarification du projet de création d'entreprise. Faire le point avec un conseiller. S'informer sur les aides disponibles (conseil, formation, recherche de financement, suivi après la création, réseau)



- ◆ **Accompagnement** : conseil à la création d'entreprise, étude de marché, évaluation du chiffre d'affaires potentiel, budget prévisionnel, montage financier, business plan, actions commerciales, choix des statuts, développement commercial de l'entreprise et réalisation d'un plan d'action.
- ◆ Mise à disposition d'outils accessibles en ligne dès le début de l'accompagnement :
 - BGE Pro, un outil professionnel qui génère votre business plan
 - MAEL (Mon Accompagnement En Ligne) : Boite à outils, e-learning, travail collaboratif...
- ◆ **Suivi après création** : aide au développement d'activité (développement commercial, pilotage de gestion, organisation administrative et financière, élaboration de tableaux de bord, mise en place de la stratégie commerciale, formalités sociales et fiscales, ...).
- ◆ Mise à disposition d'outils accessibles en ligne dès le début du suivi :
- ◆ >BgeCLUB, un outil d'aide au développement (modules e-learning, ateliers thématiques, boîtes à outils, créer un réseau d'entrepreneur...)
- ◆ **Habilitations NACRE** (aide au montage du projet-phase 1, appui au démarrage et au développement de l'entreprise-phase 3) et/ou **AGEFIPH** (accompagnement des travailleurs handicapés porteurs d'un projet de création d'entreprise et appui au développement)
- ◆ **Dispositifs OPCRE** (Objectif Projet Création Reprise d'Entreprise sur 3 mois) et **EPCE** (Évaluation Préalable à la Création d'Entreprise sur 28 jours) : accompagnements prescrits par pôle emploi.
- ◆ Montage de Dossiers **VISA** du dispositif régional **PACTE**.

Crée en 1994, la **BGE Montpellier** assure sous forme individuelle ou collective l'accompagnement des créateurs d'entreprise, la formation des porteurs de projets et le suivi des jeunes entreprises ou des entreprises en difficulté.

CONTACTS

04 67 58 48 45 - jonathan.mejean@creer.fr

Conseiller – Jonathan MEJEAN

HORAIRES

UNIQUEMENT SUR RDV > Le lundi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30



ARIAC a pour but de permettre à des créateurs d'entreprise de tester préalablement leur projet dans le cadre d'un statut salarié.

Public /

Porteurs de projet / Acteurs locaux

Missions /

ARIAC propose aux porteur de projet :

- ◆ Un diagnostic du projet sur ses potentialités économiques, la motivation du porteur de projet, ...
- ◆ Un contrat de travail de salarié-entrepreneur, qui inclut la protection salariale et le chômage
- ◆ Une prise en charge de la comptabilité et de la gestion du projet
- ◆ Une formation à la communication commerciale sous forme d'ateliers
- ◆ La redistribution des bénéfices de chaque activité sous forme de salaire

Le test dure 36 mois au maximum. Une fois le test terminé le projet peut être :

- ◆ Abandonné
- ◆ Concrétisé sous forme d'entreprise (ARIAC assure l'aide au montage)
- ◆ Poursuivi au sein d'ARIAC avec un statut d'ESA (Entrepreneur Salarié Associé)

CONTACTS

04 67 96 56 64 contact@ariac-34.com / www.ariac-34.com

Gérants : Frédéric DO et Christian ROY

Conseillers : Marie-Laure Funck, Magalie CORRE, Aline BLAYAC

HORAIRES

UNIQUEMENT SUR RDV > Le Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h



Public /

Porteurs de projets avec ou sans statut juridique / Bénéficiaires du RSA / Demandeurs d'emploi / Professionnel des l'accompagnement souhaitant renforcer ses connaissances dans le secteur créatif

Missions /

- ◆ **ACCOMPAGNEMENT** : Conseil à destination des porteurs de projets souhaitant créer ou développer leur activité dans les secteurs artistique, culturel et créatif (accompagnement à la création d'activité, post-crétation). Chaque étape de l'accompagnement est renforcée par des **Ateliers Pratiques Collectifs** répartis en 4 thématiques complémentaires : juridique, gestion et organisation, commercial et communication.
- ◆ **COUVEUSE.**
Lors de son entrée en couveuse, le porteur de projet devient un "entrepreneur à l'essai". Il teste grandeur réelle ses activités, bénéficie de conseils et de formations dont le maître mot est "faire faire", l'objectif étant l'autonomie.
La couveuse d'activité permet au porteur de projet du domaine artistique, culturel et créatif de tester son projet grandeur nature, développer son activité, devenir son chef d'entreprise en se confrontant à la réalité du marché, dans un cadre légal et sécurisé.
Hébergement juridique et comptable de l'activité avec le prêt d'un statut juridique légal pour exercer son activité.
- ◆ **FORMATIONS.**
Formation dans le secteur de la création d'activités du secteur artistique, culturel et créatif à destination de porteurs de projets, professionnels et organismes d'accompagnement. Context'Art établit un plan de formation sur mesure et conseille dans la recherche de financements.
- ◆ **RÉSEAUX DE CRÉATEURS.**
Context'Art permet aux créateurs de développer leurs réseaux et optimiser leur visibilité.

CONTEXT'ART
accueille,
accompagne et
forme à la
création
d'entreprise et à
la reprise
d'activité, les
porteurs de
projets des
secteurs
artistiques,
culturels et des
métiers de la
création.

CONTACTS

04 67 42 20 20 aithibaut@contextart.org / www.context-art.org

Conseillère – Anne-Isabelle THIBAUT

HORAIRE

UNIQUEMENT SUR RDV > Mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

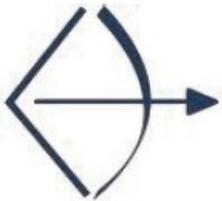
AIRDIE & ACCA-AAC



AIRDIE

L'Airdie est un organisme expert du financement. Il instruit des dossiers économiques et financiers présentant un projet de création d'entreprise et construisons le plan de financement en nous appuyant sur les éléments du business plan élaboré avec les organismes d'accompagnement. Airdie propose :

- ◆ Un accompagnement de projets de création d'entreprise par des experts financiers,
- ◆ La mobilisation de financements solidaires innovants pour viabiliser vos projets,
- ◆ L'accès aux circuits bancaires et financiers.



acca

ACCA /AAC

C'est un organismes habilité par la préfecture pour l'évaluation (tests psychotechniques) des aptitudes à la conduite

Tel : 04 72 34 43 20

www.aac.testpsycho.fr

CONTACTS

AIRDIE : UNIQUEMENT SUR RDV > 1 mardi par quinzaine 09 72 12 57 37

Conseillère : Sylviane MOUTIERS : s.moutier@fa-airdie-occitanie.org

ACCA-AAC : UNIQUEMENT SUR RDV > 04 72 34 43 20

www.aac-testpsycho.fr



Les PARTENAIRES EMPLOI FORMATION INSERTION

**Public /**

Demandeurs d'emploi inscrits, convoqués par Pôle Emploi

Missions /

La Communauté de Communes Lodévois et Larzac a signé une convention avec Pôle Emploi.

Pôle emploi à Lodève, c'est :

- ◆ 7 salariés mobilisés
- ◆ 4 jours de permanences
- ◆ Environ 100 personnes/mois convoquées à Lodève

Pôle emploi a pour mission de favoriser un accès à l'emploi et à la formation des personnes éloignées de l'emploi, notamment en rapprochant les entreprises qui recrutent des personnes en recherche d'emploi.

Pour cela, Pôle emploi doit réaliser un travail de prospection auprès des entreprises du Lodévois et Larzac visant à recueillir des offres d'emploi et participer aux événementiels emploi tels que les Rendez-vous de l'emploi.

Enfin, l'opérateur est en contact régulier avec les services de la Communauté de Communes pour la communication d'informations sur toute nouvelle implantation d'entreprises.

POLE EMPLOI
aide les
demandeurs
d'emploi dans
leur parcours
professionnel,
mais aussi dans
leur projet de
création ou de
reprise d'activité

CONTACTS

TEL : 39 49 / mail : 3460@pole-emploi.fr / www.pole-emploi.fr

Responsable: Eva RIMINI

UNIQUEMENT SUR RDV > Du lundi au vendredi (sauf jeudi) de 8h30 à 16h30

Public /

De manière générale, à tous les bénéficiaires de la loi du 11 février 2005. Exemples :

- ◆ Les titulaires de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (orientation en milieu ordinaire de travail) délivrée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées
- ◆ Les titulaires d'une pension d'invalidité
- ◆ Les titulaires d'une rente d'accident du travail supérieure à 10 % ou de maladie professionnelle
- ◆ Les titulaires de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé) avec une orientation marché du travail
- ◆ Les titulaires d'une carte d'invalidité



CAP EMPLOI est un cotraitant de Pôle Emploi pour l'accompagnement des Travailleurs Handicapés en recherche active d'emploi en milieu ordinaire (entreprises classiques du secteur privé et secteur public, entreprises adaptées...)

Missions /**SERVICES AUX DEMANDEURS D'EMPLOI :**

- ◆ Accueillir, informer, accompagner
- ◆ Identifier les potentiels d'accès à l'emploi par un diagnostic professionnel
- ◆ Élaborer et mettre en œuvre, avec la personne, un projet de formation
- ◆ Soutenir la personne dans sa recherche d'emploi (mise à disposition d'offres d'emploi, entraînement à la rédaction de CV et aux entretiens d'embauche...)
- ◆ Faciliter la prise de fonction et l'adaptation au poste de travail

SERVICES AUX EMPLOYEURS PRIVÉS ET PUBLICS :

- ◆ Informer, conseiller, accompagner
- ◆ Aider à la définition d'un projet de recrutement et à sa réalisation
- ◆ Rechercher et présenter des candidatures ciblées
- ◆ Soutenir dans la mise en œuvre des aides et adaptations au poste
- ◆ Faciliter l'accueil du collaborateur en situation de handicap et sa prise de fonction au sein de l'établissement

CONTACTS

04 99 13 34 29 / c-querygreve@capemploi34.org / h-piguet@capemploi34.org
Conseillères – Corinne Querygreve et Hélène PIGUET

HORAIRES

UNIQUEMENT SUR RDV> Les mardi mercredi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Public /

Salariés à 6 mois de la retraite (60/62 ans pour les carrières longues), personnes au RSA, au chômage ou percevant une pension d'invalidité.



Missions /

PRÉPARER ET PAYER LA RETRAITE PAR RÉPARTITION

- ◆ Suivre la carrière des assurés
- ◆ Informer les salariés
- ◆ Conseiller les futurs retraités
- ◆ Payer les retraités



ACCOMPAGNER LES ASSURÉS FRAGILISÉS PAR UN PROBLÈME DE SANTÉ OU DE PERTE D'AUTONOMIE

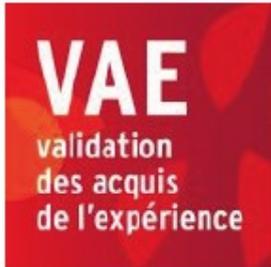
- ◆ Réparer les situations de fragilité
- ◆ Accompagner les assurés fragilisés et faciliter l'accès aux soins
- ◆ Aider les assurés à prévenir le risque de désinsertion professionnelle
- ◆ Contribuer au maintien à domicile et prévenir la perte d'autonomie
- ◆ Participer à l'amélioration des lieux de vie collectifs

PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS, ASSURER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

- ◆ Prévenir les risques professionnels et engager les entreprises dans la prévention
- ◆ Cibler des risques majeurs
- ◆ Fixer le taux de cotisations des accidents du travail et des maladies professionnelles

CONTACTS

Accueil numérique CARSAT 39 60
[Accueil portail MSAP](#)



Le POINT INFORMATION CONSEIL (PIC) est un service gratuit du Conseil Régional Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, accessible à tous les usagers quel que soit leur statut.

Public /

Salariés, indépendants, bénévoles, demandeurs d'emploi etc. souhaitant faire valider leur expérience.

Missions /

La validation des acquis de l'expérience permet l'obtention de tout ou partie d'une certification (diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification professionnelle) sur la base d'une expérience professionnelle salariée, non salariée (commerçant, collaborateur de commerçant, profession libérale, agriculteur ou artisan...) et/ou bénévole (syndicale, associative). Cette expérience, en lien avec la certification visée, est validée par un jury. Les certifications, enregistrées au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), sont accessibles par la VAE.

Depuis 2006, la Région a mis en place les Points Information Conseil en Validation des Acquis de l'Expérience (PIC VAE). Ce réseau de conseillers, présent sur l'ensemble du territoire régional est accessible gratuitement, à tout public, quel que soit son statut.

La mission des conseillers PIC VAE, consiste à apporter :

- ◆ Une information sur la VAE (cadre légal, conditions d'accès, étapes de la démarche, etc.)
- ◆ Un conseil personnalisé et stratégique, adapté à l'expérience et au projet de chaque candidat
- ◆ Un appui au repérage des certifications et des valideurs
- ◆ Une aide à la décision prenant en compte les modalités d'évaluation / les possibilités d'accompagnement / les financements mobilisables

CONTACTS

04 67 71 08 43 contact@espace-conseil-vae.fr

Numéro Vert : 0 800 000 73 73 (Appel gratuit depuis un poste fixe) / www.meformerenregion.fr

Conseillère : Jennifer GRONDIN : contact3.34@espace-conseil-vae.fr

UNIQUEMENT SUR RDV > 4ème mercredi du mois de 9h à 12h et de 13h30 à 17h



MISSION LOCALE JEUNES



La Mission Locale Jeunes (MLJ) exerce une mission de service public de proximité. Les conseillers informent, orientent et accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans en construisant avec eux leur parcours personnalisé.

Public /

Jeunes de 16 à 25 ans

Missions /

Elle a pour double objectif :

- ◆ Construire et accompagner des parcours d'insertion pour les jeunes de 16 à 25 ans,
- ◆ Développer un partenariat local au service des jeunes en difficulté d'insertion, et ce afin de répondre aux besoins notamment dans les domaines suivants :
 - l'accueil, de l'écoute
 - l'orientation et de la formation professionnelle
 - l'insertion sociale et professionnelle, de l'emploi
 - la vie quotidienne : logement, santé, citoyenneté, mobilité

La MLJ du Cœur d'Hérault a mis en place :

- ◆ Service Information, Orientation accompagnement des jeunes,
- ◆ Service Emploi
- ◆ Espace Santé Jeunes (Accès aux droits, Point Accueil Ecoute Jeunes, Centre de Planification, Consultations Jeunes Consommateurs)

Elle travaille en collaboration étroite avec le CLLAJ du Pays Cœur d'Hérault sur la question de l'accès au logement (accompagnement des jeunes et gestion d'un parc de logement) La MLJ du Cœur d'Hérault est présente tous les mardi matin de 9h à 11h à la mairie du Bousquet d'Orb sur rendez-vous (pour prendre rendez-vous, téléphoner au 04 67 44 03 03).

Avec ses nombreux partenaires et tous les services qu'elle propose, la MLJ permet aux jeunes d'entrer dans la vie active et d'accéder à l'autonomie.

CONTACTS

04 11 95 03 00 mljcoeurhlt@orange.fr

Responsable: Anne MERLIN CALZIA

1^{er} accueil sans RDV : le mardi à 9h et le jeudi à 13h30

Service Alternance sans RDV : le jeudi à 13h30

Service « Espace Santé Jeunes »

UNIQUEMENT SUR RDV > le lundi de 15h30 à 17h30, le mercredi de 14h à 17h30, les mardi et jeudi



Depuis 30 ans, l'Adie (Association pour le droit à l'initiative économique) œuvre en France pour que chacun puisse devenir entrepreneur. En créant l'Adie en 1989, l'économiste Maria Nowak à souhaité appliquer à la France les techniques de microcrédit de la Grameen Bank du Bangladesh. Inlassablement, elle a étendu ses théories à d'autres pays occidentaux, et a fondé le Réseau Européen de Microfinance en 2003

Public /

Salariés, indépendants, bénévoles, demandeurs d'emploi etc. souhaitant faire valider leur expérience.

Missions /

L'Adie est association française présente sur tout le territoire. Elle défend l'idée que chacun, même sans capital, même sans diplôme, peut devenir entrepreneur s'il a accès au crédit et à un accompagnement professionnel, personnalisé, fondé sur la confiance, la solidarité et la responsabilité.

Elle finance tout type d'activité professionnelle jusqu'à 10 000€. Elle apporte un suivi personnalisé et gratuit pour chaque projet.

L'ADIE lutte contre les freins et les stéréotypes, pour que toute personne qui le souhaite puisse devenir entrepreneur.

Elle peut financer les projets :

- Quel que soit le métier : restaurateur, coiffeur, designer, agent de voyage, chauffeur, développeuse de jeux vidéos, photographe, maraîchère, sophrologue, peintre, gérant d'épicerie, éleveuse de lamas, ...

- Sur tout le territoire français, métropolitain et outre-mer

- Quel que soit le statut : en recherche d'emploi, salarié, micro-entrepreneur, en SARL, etc.,

L'ADIE propose un accompagnement et des formations pour la création d'entreprise

CONTACTS

M. Hicham ALAOUI

Tel : 09 69 32 81 10 / Mail : halaoui@adie.org / www.adie.org

UNIQUEMENT SUR RDV > 1 et 3ème mercredi du mois de 9h à 17h



Public /

Tous publics en situation de handicap

Missions /

L'association pour Personnes en Situation de Handicap (APSH34) agit pour leur insertion, plus généralement leur accessibilité à toute forme de vie sociale et/ou professionnelle, en ce sens l'APSH34 développe les outils et accompagnements nécessaires à la réalisation de leurs projets personnels. L'APSH a été retenue dans le département pour mettre en place le Club Motiv'Action

Objectifs

Le Club Motiv'Action propose d'accompagner les personnes présentant un trouble de santé limitant de manière proactive et non-discriminante, c'est-à-dire, aller à leur rencontre et leur proposer un soutien global et personnalisé, même sans reconnaissance administrative du handicap préalable.

La logique poursuivie étant celle du rétablissement socioprofessionnel ; il sera donc proposé de mettre rapidement en action chaque personne accompagnée selon son ambition et ses aptitudes personnelles, avec ses problèmes médico-sociaux traités en parallèle. Le retour à l'activité, à l'emploi constitue l'objectif premier.

Le Club Motiv'Action est une action retenue dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC) 100% inclusion, mis en place par l'État.

C'est un nouveau modèle de soutien à l'emploi dans lequel les Motivateur.trice.s travaillent de manière intensive et continue avec la personne et tissent des liens privilégiés avec les employeurs pour un retour rapide à l'emploi.

CONTACTS

Tel : 04 48 20 48 20

Mail : clubmotivaction-ate@apsh34.org

Laurie MARLIN / Sandra MARTIN

Site internet : <http://www.apsh34.org>

HORAIRES

UNIQUEMENT SUR RDV

Le Jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Public /

Tous publics adultes et enfants atteints de déficiences auditives ou de troubles du langage



Missions /

- Rechercher, promouvoir, défendre toute forme d'action servant l'intérêt des personnes atteintes de déficiences auditives ou porteuses de troubles du langage
- Travailler à la reconnaissance et à l'exercice effectif d'une place à part entière pour ces personnes au sein de la société

L'association travaille en collaboration avec Cap Emploi pour l'accompagnement des travailleurs et demandeurs d'emploi présentant des troubles de l'audition ou du langage.

Dans ce cadre, les permanences permettent de réaliser des **Prestations d'Appuis Spécifiques Troubles Cognitifs (Pass_Tco)**

Les objectifs du Pass_Tco :

- Dresser un bilan des capacités et limites de la personne dans une perspective d'insertion professionnelle en milieu ordinaire,
- Identifier et développer les moyens de compensation,
- Fournir un appui dans la construction, la vérification et la validation d'un projet, puis dans l'accès à l'emploi ou à la formation,
- Apporter un appui aux bénéficiaires dans leur démarche d'insertion professionnelle, leur cursus de formation ou leur maintien dans l'emploi en milieu ordinaire de travail,
- Apporter un soutien aux entreprises et aux organismes de formation afin de faciliter la phase d'intégration de la personne et/ou de permettre son maintien dans l'emploi ou dans la formation.

L'association CROP (centre de rééducation de l'ouïe et de la parole) Paul BOUVIER est reconnue par l'Agence Régionale de Santé pour ses compétences dans le Gard et les départements limitrophes. Le siège de l'association est à Saint Hypolithe du Fort, mais elle intervient sur toute la région Occitanie

CONTACTS

CROP PAUL BOUVIER

Audrey SAUVÊTRE - Intervenante PAS-TCo

Mail : audrey.sauvetre@crop.asso.fr

Tel : **06 38 03 26 14**

Permanence sur RDV le 2ème et 4ème mardi du mois

Site internet : www.crop.asso.fr

Public /

Tous publics , salariés ou futurs salariés du GEEP



GROUPEMENT D'EMPLOYEURS EMPLOIS PARTAGES

Missions /

Le but du groupement d'employeurs est de recruter un ou plusieurs salariés et de le(s) mettre à disposition de ses membres, selon leurs besoins. Il peut également apporter à ses membres son aide ou son conseil en matière d'emploi ou de gestion des ressources humaines.

Le siège du GEEP étant Clermont l'Hérault, l'association réalise ses permanences afin de recevoir ses salariés locaux, ou pour organiser des entretiens d'embauches pour des structures basées sur le territoire.

Le GEEP a obtenu un agrément pour la mise à disposition de volontaires en mission de service civique

L'association GEEP (Groupement d'Employeurs Emplois Partagés) emploie une cinquantaine de salariés, majoritairement en CDI, mis à disposition par convention auprès d'associations et de collectivités territoriales adhérentes.

CONTACTS GEEP

Christine SEGARRA

Tel : 04 67 88 78 07 / mail : info@geep.fr

Permanence assurée le 2^{ème} mardi matin de chaque mois
SUR RDV

Public /

Porteurs de projet
Demandeurs d'emploi
Bénéficiaires minima sociaux
Jeunes de 16 à 25 ans

Missions /

Formation individuelle ou collective (initiation ou perfectionnement)
Accompagner aux usages de l'internet et du multimédia pour une maîtrise des outils de recherche d'emploi, accès aux services de l'administration en ligne, éducation à l'image et l'accès à la culture
Valoriser la dimension culturelle des TIC à travers la mise en place d'ateliers thématiques diversifiés : image numérique (retouche d'images, gif animés), PAO (publication assistée par ordinateur), conception d'affiches, carte de visites, dessin vectoriel, création de blogs et de sites, ...
Promouvoir les logiciels libres à travers l'usage et des découvertes
Faire connaître et développer une activité en concertation et en complémentarité avec les professionnels locaux concernés par l'insertion et par le développement local
Évaluer les compétences minimales, dans un cadre professionnel,
Contribuer à l'insertion sociale et professionnelle des personnes

Accueil Numérique

Des rendez-vous personnalisés pour l'Accompagnement aux Démarches Administratives sont disponible à l'accueil de la communauté des communes pour permettre une aide technique dans les démarches administratives en ligne pour les personnes dans le besoin ou n'ayant jamais fait de démarches en ligne. Une aide leur sera proposée pour effectuer la démarche ensemble et leur permettre d'avancer dans leurs problèmes administratifs.



Service de proximité pour les habitants de la Communauté de Communes Lodévois & Larzac, le LIEU D'ACCÈS MULTIMÉDIA (LAM) est un centre de ressources numériques

CONTACTS

LAM : 04 67 88 90 90

HORAIRES : *Du lundi au vendredi (horaires variables à consulter sur place)*

Accueil Numérique : 04 11 95 01 67 88 90 90 scmsap@lodevoisetlarzac.fr
Accueil numérique MSAP

HORAIRES : *horaires variables à consulter sur place*



Les PARTENAIRES ACCÈS AUX DROITS



Public /

Tous publics

Missions /

La DGFIP est principalement connue pour la gestion des impôts des particuliers (impôt sur le revenu, impôts locaux), mais ses missions sont beaucoup plus larges :

- ◆ Établir et recouvrer les impôts des entreprises
- ◆ Contrôler les déclarations fiscales et lutter contre la fraude
- ◆ Assurer la tenue des comptes de l'État, des collectivités locales et des établissements publics : recouvrer les recettes publiques, contrôler et payer les dépenses, conseiller ces collectivités publiques
- ◆ Recenser et gérer l'ensemble des biens appartenant à l'État
- ◆ Recenser l'ensemble des propriétés bâties et non bâties, identifier les propriétaires et assurer la publicité de tous les actes concernant les immeubles

La direction générale des Finances publiques (DGFIP) est une direction rattachée au Ministère de l'action et des comptes publics. Elle dispose dans chaque département de services déconcentrés (notamment services des impôts des particuliers – SIP – et trésoreries), sous l'égide d'une direction régionale ou départementale des Finances publiques (DRFiP ou DDFiP).

Tel. Centre des Finances Public de Lodève: 04 67 88 40 20 / 92 Avenue de Prémerlet
[Accueil portail MSAP](#)

CONTACTS

Public /

Jeunes de 16 à 26 ans

Missions /

La boutique logement pour répondre à vos questions :

- ◆ Comment chercher un logement ?
- ◆ Où déposer une demande de logement social ?
- ◆ Montage des aides financières (CAF, FSL, Loca Pass, ...)
- ◆ Atelier Logement (informations ou recherche de logements)
- ◆ Accompagnement à la recherche de logement, à l'installation, au maintien
- ◆ Accès à un parc de logements adaptés



Le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ)

est le lieu unique pour traiter la problématique du logement . Le CLLAJ intervient sur toute la durée du parcours locatif : information, recherche, aide financière, accompagnement des locataires.

CONTACTS

04 67 88 44 70 cllajpayscoeurherault@wanadoo.fr

HORAIRES

UNIQUEMENT SUR RDV> Le vendredi de 8h30 à 12h

(A noter, si vous avez déjà un logement, mais que vous avez des problèmes financiers, un rendez vous pourra vous être donné le jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h)



Public /

Toutes personnes en situation de handicap

Missions /

L'APF est une association pour le soutien, la défense et l'insertion des personnes atteintes de déficience motrice avec ou sans troubles associés.

Elle les accompagne notamment dans leurs démarches pour le montage des dossiers à déposer auprès de la Maison du Handicap

L'APF a pour buts :

- ◆ La participation sociale des personnes atteintes de déficience motrice,
- ◆ Leur défense à titre collectif et individuel,
- ◆ L'amélioration de la situation sociale, matérielle et de leur état de santé, des personnes, enfants ou adultes, atteintes de déficience motrice et de leur famille,
- ◆ Développer l'accessibilité au droit et à l'information des personnes en situation de handicap en particulier celles vivant en zone hyper rurale.



L'association milite au niveau national et dans tous les départements pour permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder à une égalité de droits et à l'exercice de leur citoyenneté

CONTACTS

04-67-96-28-76 / 06 13 28 23 49 / yvan.ponce@orange.fr

www.apf-francehandicap.org

HORAIRES

Lundi de 14h à 16h

DÉFI TRAVAUX - OPÉRATION FAÇADES

GUICHET UNIQUE POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



Public /

Tous publics propriétaires et habitants des 28 communes du territoire



Missions /

Aides à l'amélioration de l'Habitat :

Depuis septembre 2018, la Communauté de Communes à missionné le Cabinet URBANIS pour la mise en place d'une grande opération de rénovation de l'habitat et du cadre de vie appelée **Défi TRAVAUX**

Le Dispositif financé par la Communauté de Communes Lodévois et Larzac, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), le Conseil Départemental de l'Hérault et la Région Occitanie / Pyrénées Méditerranée, permet aux propriétaires de valoriser leur bien immobilier et d'améliorer le confort des logements

Opération façades

Une aide financière s'applique pour les travaux de rénovation de façades anciennes sur toutes les communes du Lodévois
Sur le centre de Lodève, possibilité de bénéficier d'aides bonifiées par la Région Occitanie
Conseil gratuits d'un architecte spécialisé sur les façades pour assurer une bonne qualité de réalisation

Guichet Unique de la Rénovation Énergétique (GURE)

La Région Occitanie passe à la vitesse supérieure pour atteindre son objectif de première région d'Europe à énergie positive, la CCL et L est signataire de cette convention.

C'est dans ce cadre que cette mission de guichet unique est confiée par la CCLL et L à URBANIS ;

Ce dispositif permet aux particuliers d'être accompagnés, de manière individualisée, dans leurs travaux de rénovation énergétique

La Communauté de Communes Lodévois et Larzac mène une politique active de soutien à la rénovation du parc immobilier privé et affiche une volonté forte de faire disparaître de son territoire les logements insalubres ou vétustes, en particulier dans le cœur de ville de Lodève

CONTACTS

Défi TRAVAUX

URBANIS/ Tel : 04 67 90 90 67 / mail : defi.travaux@urbanis.fr
Permanence assurée par Vincent LAVAL le jeudi de 10h à 12h30

Opération façades

Service Logement de la Communauté de Communes
Tel : 04 11 95 01 51 / Mail : logement@lodevoisetlarzac.fr

Le 3ème jeudi du mois de 9h à 12h30

Permanence Guichet Unique pour la Rénovation Énergétique
Permanence assurée par URBANIS le mercredi de 10h à 12h30

Pour prendre rdv : <https://www.defitravaux-lodevoisetlarzac.fr/>

Public /

Tous publics, consommateurs, familles

Missions /

Au cours de ses permanences "consommation-logement de proximité, l'association Confédération Syndicale des Familles (CSF) entend :

- Défendre les droits des consommateurs et des locataires
- Diffuser de l'information pour permettre aux familles en difficulté de mieux appréhender leur habitat et leur quotidien
- Aider à monter des dossiers de surendettement être un maillon de la prévention...



La Confédération syndicale des familles (CSF) est une confédération nationale d'associations familiales, créée en 1946, agréée comme association de consommateurs.

Cette confédération est l'un des sept mouvements familiaux nationaux à recrutement général, membres de l'Union nationale des associations familiales (UNAF).

CONTACTS CSF

Solange DAUNIS _

Tel : 06 74 59 52 46 / mail : solange.daunis@gmail.com

Permanence le 3ème mardi du mois
SUR RDV



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

France Services
Communauté de Communes Lodévois & Larzac
1 place Francis Morand - 34700 Lodève
Tel. 04 11 95 01 40

Accueil
Du lundi au jeudi 8h30 – 12h / 13h30 – 17h30
Vendredi 8h30 – 12h / 13h30 – 16H30

